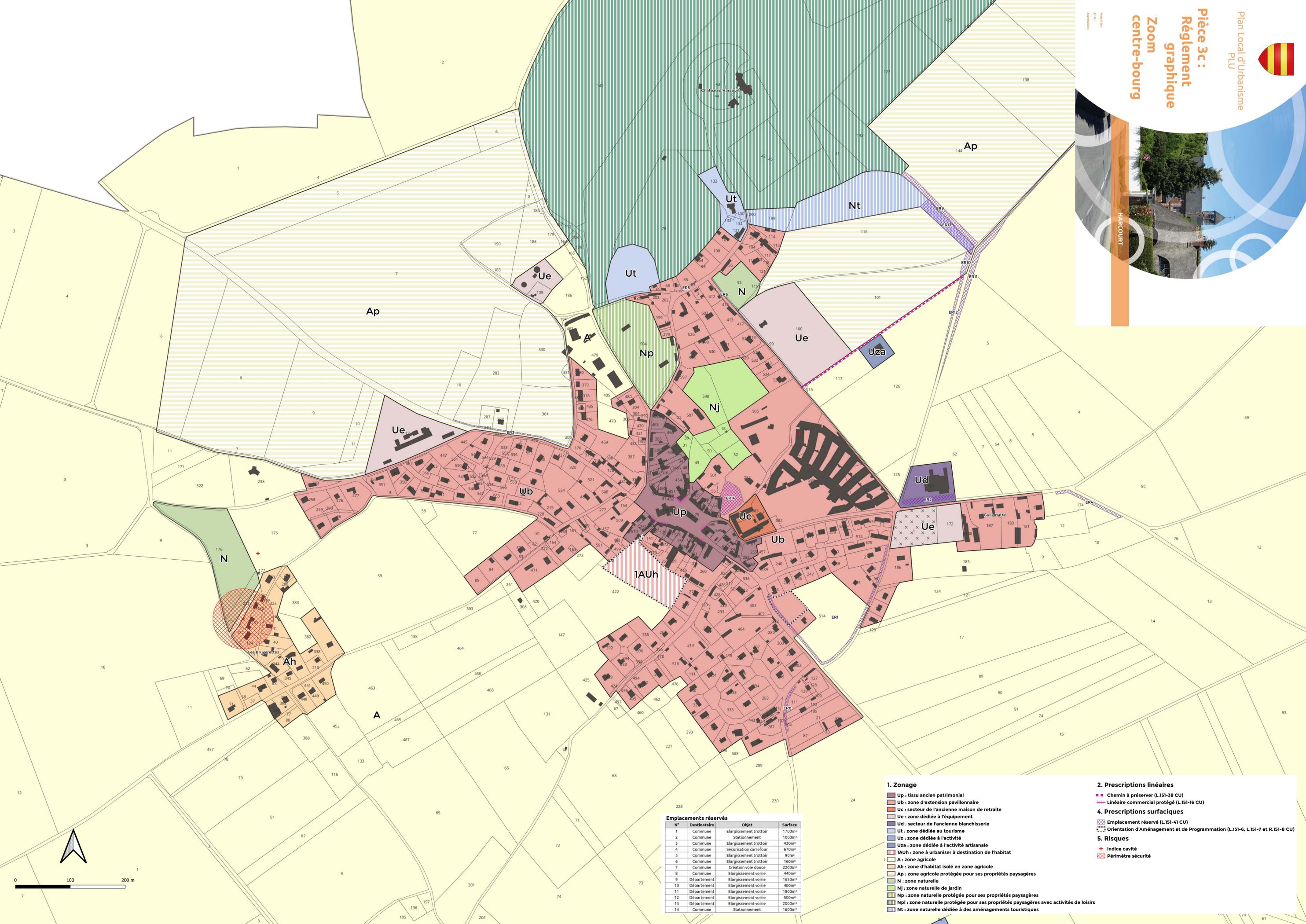


HARCOURT



Emplacements réservés

N°	Destinataire	Objet	Surface
1	Commune	Élargissement trottoir	1700m²
2	Commune	Stationnement	1000m²
3	Commune	Élargissement trottoir	430m²
4	Commune	Sécurisation carrefour	670m²
5	Commune	Élargissement trottoir	90m²
6	Commune	Élargissement trottoir	160m²
7	Commune	Création voie douce	2200m²
8	Commune	Élargissement voirie	440m²
9	Département	Élargissement voirie	1650m²
10	Département	Élargissement voirie	400m²
11	Département	Élargissement voirie	1800m²
12	Département	Élargissement voirie	500m²
13	Département	Élargissement voirie	2000m²
14	Commune	Stationnement	1600m²

1. Zonage

- Up : tissu ancien patrimonial
- Ub : zone d'extension pavillonnaire
- Uc : secteur de l'ancienne maison de retraite
- Ue : zone dédiée à l'équipement
- Ud : secteur de l'ancienne blanchisserie
- Ut : zone dédiée au tourisme
- Uz : zone dédiée à l'activité
- Uza : zone dédiée à l'activité artisanale
- 1AUh : zone à urbaniser à destination de l'habitat
- A : zone agricole
- Ah : zone d'habitat isolé en zone agricole
- Ap : zone agricole protégée pour ses propriétés paysagères
- N : zone naturelle
- Nj : zone naturelle de jardin
- Np : zone naturelle protégée pour ses propriétés paysagères
- Npl : zone naturelle protégée pour ses propriétés paysagères avec activités de loisirs
- Nt : zone naturelle dédiée à des aménagements touristiques

2. Prescriptions linéaires

- Chemin à préserver (L.151-38 CU)
- Linéaire commercial protégé (L.151-16 CU)

4. Prescriptions surfaciques

- Emplacement réservé (L.151-41 CU)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (L.151-6, L.151-7 et R.151-8 CU)

5. Risques

- Indice cavité
- Périmètre sécurité

